

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SI2
présente

De JEAN DE LA FONTAINE

Mise en scène MARJORIE NAKACHE

FABLES



COMMISSARIAT
GÉNÉRAL

Île de France



Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île de France Ministère de la Culture et de la Communication



FABLES

D'après Jean de La Fontaine

Mise en scène : Marjorie Nakache

Avec : Djoudi Dendoune, Xavier Marcheschi, Eric Mariotto, et Sonja Mazouz

Costumes : Nadia Rémond

Création Lumière : Hervé Janlin

Vidéo : Brahim Saaï

Régisseur : Rachid Baha

Création son : Théo Errichiello

STUDIO THEATRE DE STAINS

19 rue Carnot - 93240 STAINS

www.studiotheatrestains.fr

Réservations 01 48 23 06 61 | contact@studiotheatrestains.fr

Tarifs : 11€ | 8€ (tarif réduit) |

COMMENT VENIR ?

- Pour les soirs de représentation : mise à disposition d'une navette gratuite A/R au départ des métros Porte de la Chapelle à 20H et St Denis Université à 20H15.
- Metro (L 13) // RER B (La Courneuve) RER D (Pierrefitte Stains)
- Bus : Ligne 150, Ligne 252, Ligne 255 (arrêt Mairie de Stains)

Du 24 mars au 15 avril

→ **A 14h :** jeudi 24 mars, vendredi 25 mars, mardi 29 mars, mercredi 30 mars, jeudi 31 mars, mardi 5 avril, jeudi 7 avril, mardi 12 avril, jeudi 14 avril

→ **A 20h45 :** vendredi 25 mars, vendredi 8 avril, samedi 9 avril, vendredi 15 avril

→ **Dimanche 10 avril à 16h**

Est-il un meilleur ouvrage pour divertir tout en enseignant que les fables de La Fontaine ?

« Il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes, élève les petits sujets jusqu'au sublime » (La Bruyère).

La fable semble être le support idéal pour parler des événements contemporains. A la lecture, on peut se faire une opinion, parfois incomplète sur la morale et les jugements que l'on peut porter. Mais lors de la représentation, nos convictions peuvent être bousculées. L'avantage du théâtre est de pouvoir proposer différents points de vue d'un même texte.

Grâce à l'utilisation de multiples éléments scéniques et de disciplines plurielles (masques, danse, cirque...) nous souhaitons présenter un spectacle déjanté qui, au travers de ces « petites pièces » vives et souvent drôles, nous parle de conscience, de rapport à l'autre. Car si les fables de La Fontaine sont une des premières initiations à l'éducation civique dans l'enseignement laïque, notre idée est de situer son auteur et d'examiner les héritages, (parfois les recyclages) et filiations dont témoignent son œuvre.

Ainsi, nous tenterons d'entrer dans « la fabrique de l'écriture ». La littérature n'est pas une « déesse intouchable » mais bien plutôt une incorrigible bricoleuse qui fait du neuf avec de l'ancien.

Aussi, nous voyagerons avec Esope et le livre de Kalila et Dimna (dont La Fontaine s'inspira) et découvrirons les talents fabulistes d'Anouilh, Aymé et bien d'autres. Nous jonglerons avec les genres, les musiques et les thèmes.

Utilisant les armes du rire et de la poésie, avec La Fontaine, ses récits brefs et des dialogues enlevés, nous brosserons le portrait de nos travers et de nos ridicules pour nous prodiguer les bienfaits d'une sagesse essentielle.

Marjorie Nakache

LA FONTAINE (1621-1695)

La Fontaine est un auteur universel. Rares sont ceux qui ne connaissent pas un de ses préceptes quand ce n'est pas une fable.

Son style enjoué et vivant nous séduit. Avec une bonhomie teintée d'émotion, il pourfend nos défauts tout en suggérant les moyens de nous améliorer. Le mélange, dans ses fables, de la réalité avec la fantaisie en fait tout le charme. Il rend fabuleux ce qui est quotidien. Sa versification est libre; il utilise rarement l'alexandrin et ses vers ont, quand le rythme le nécessite, deux pieds ou quatre ou huit ou dix. Il versifie avec la facilité de la prose. Liberté et bon sens étaient ses règles.

Ses fables touchent tous les milieux sociaux. Il fut un des rares auteurs du XVII^e siècle à parler des humbles et de leurs souffrances. Un des rares aussi à critiquer le pouvoir du roi à une époque de monarchie absolue. Cet esprit libre, épris de laïcité, nous signale depuis des siècles les pièges à éviter si l'on veut vivre harmonieusement ensemble dans l'acceptation et le respect de nos différences.

Sa vie

La Fontaine naquit à Château-Thierry en 1621 dans un milieu aisé. Ses parents étaient de riches bourgeois. Il eut une scolarité difficile. Il était nonchalant et fantaisiste. On sait que les poètes ont souvent été des élèves rêveurs. Il fit des études de droit et en 1649 il obtint le titre d'avocat au Parlement de Paris. Puis, très tôt, le démon de la poésie le tenta. Mais un poète, ne pouvant vivre que de l'air du temps, devait avoir un protecteur. Ce sera Fouquet, le Surintendant des finances. Le voilà, menant la vie de château à Vaux-le-Vicomte. Mais une catastrophe vint interrompre cette vie facile. En 1661 éclata la disgrâce de Fouquet qui fut jeté en prison sur l'ordre de Louis XIV. Courageusement, La Fontaine affronta la défaveur du Roi en prenant la défense de son mécène et de sa famille.

Cet événement dramatique a plongé le poète dans la réalité et, devant la nécessité de gagner sa vie, sa vision du monde s'en trouva modifiée. Il découvrait l'injustice, la pauvreté et la solidarité.

Il ne fut jamais pensionné comme le furent Perrault, Corneille, Racine, Boileau, Molière tant d'autres. Avec Les Fables, qu'il publia en 1668, s'ouvre l'époque des grandes œuvres. Le rêveur solitaire, au style un peu précieux, s'est mué en poète national témoin de son époque.

Son œuvre

Voici comment le fabuliste présente son œuvre :

« La fable contient des vérités qui servent de leçons.
Tout parle en mon ouvrage et même les poissons :
Ce qu'ils disent s'adresse à tous tant que nous sommes,
Je me sers d'animaux pour instruire les hommes(...)
Dans une comédie aux cent actes divers,
Et dont la scène est l'univers. »

(Dédicace à Monseigneur le Dauphin)

« Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être ;
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
Une morale nue apporte de l'ennui :
Le conte fait passer le précepte après lui.
En ces sortes de feinte il faut instruire et plaire,
Et conter pour conter me semble peu d'affaire. »

(Le Pâtre et le Lion, livre VI, fable 1)

Le fabuliste ne nous édicte pas un droit juste. C'est à chacun d'entre nous de trouver la morale de l'apologue.*

On ne peut pas croire une seconde que celui que Molière appelait *le bonhomme*, épris de justice et défenseur de la veuve et de l'orphelin, ait pu faire sienne une maxime aussi violente que celle qui débute *Le Loup et l'Agneau* : « La raison du plus fort est toujours la meilleure ! » Et pour nous prouver le contraire il s'empresse de nous dire, dans *Le Lion et le Rat* qu' « on a toujours besoin d'un plus petit que soi. »

*Apologue : court récit à l'intention moralisatrice

PROJET PEDAGOGIQUE

Les fables choisies du spectacle

Le Corbeau et le Renard

La Cigale et la Fourmi

Le Chien et le Loup

Le Loup et l'Agneau

Le Lièvre et la Tortue

Le Lion et le Rat

Les Animaux malades de la peste

Le Laboureur et ses Enfants

Le Pêcheur et le Poisson

Le Villageois et le Serpent

L'Avare qui a perdu son trésor

1. Lecture de la fable

« La fable avait cours dans l'Antiquité,
Et la raison ne m'en est pas connue.
Que le lecteur en tire une moralité.
Voici la fable toute nue. »

(Tribut envoyé par les Animaux à Alexandre)

Que le lecteur en tire une moralité. Il n'y a aucune morale dans celle qui ouvre son œuvre : *La Cigale et la Fourmi*. Pour cette raison, La Fontaine est un excellent pédagogue. Sa démarche est heuristique : c'est à l'enseigné de découvrir ce qu'on veut lui apprendre. Qui a raison de la Cigale ou de la Fourmi ? Ce qui permet une confrontation d'idées.

« On ne saurait s'accoutumer de trop bonne heure à la sagesse et à la vertu. Plutôt que d'être réduits à corriger nos habitudes, il faut travailler à les rendre bonnes (...) Par les raisonnements et les conséquences que l'on peut tirer de ces fables, on se forme le jugement et les mœurs, on se rend capable des grandes choses ». Surtout dans la période de l'adolescence où les jeunes gens « ... sont encore indifférents au bien ou au mal. » La Fontaine s'adresse à eux :

« Je vais t'entretenir de petites aventures,
Te tracer en ces vers de légères peintures ;
Et si de t'agréer je n'emporte le prix,
J'aurais du moins l'honneur de l'avoir entrepris. »

(Dédicace à Monseigneur le Dauphin)

→ Son but : choisir dans les fables de ses devanciers celles qui renvoient à la réalité.

Des exemples fabuleux « ... qui s'insinuent avec d'autant plus de facilité et d'effet qu'ils sont plus communs et familiers. Je veux donner à toutes sortes de sujets, même les plus sérieux, une tournure agréable (...) Ces fables sont un tableau où chacun de nous se trouve dépeint. »

Et, depuis, on compare souvent un homme à un renard ou un lion ou un ours ou une louve...

2. Ecriture de la fable

Les fables sont-elles toujours d'actualité ?

De quel thème ou de quel comportement La Fontaine s'inspirerait aujourd'hui pour écrire ses fables ?

La fable est construite en deux parties, l'une le récit, l'autre la morale.

J'oppose quelquefois, par une double image,
Le vice à la vertu, la sottise au bon sens
Les agneaux aux loups dévorants,
La cigale à la fourmi ;
(*Le Bûcheron et Mercure*)

Le professeur peut proposer une réécriture d'une fable. Cette création littéraire originale permettrait une adaptation moderne d'un récit ancien. Les élèves pourraient ainsi se rendre compte que l'écriture n'est pas un art inaccessible mais une pratique artisanale. Tout en éprouvant, nous en sommes persuadés, beaucoup de plaisir.

2.1 Les différentes formes de réécriture

La fable, modèle de diction et d'articulation pour un élève, peut être conçue comme une petite pièce avec :

- une situation initiale ;
- un évènement imprévu (ou une péripétie; un élément déclencheur)
- un développement ;
- une conclusion (ou, si l'on veut, une morale).

2.1.1. L'imitation

On garde le même thème, les mêmes personnages et la composition de *La Cigale et la Fourmi* et on l'adapte en français populaire comme l'a fait Pierre Perret ; une parodie en quelque sorte.

2.1.2. L'adaptation

On prend le même thème et on l'adapte librement à notre époque en changeant texte et contexte. On actualise la fable. (Par exemple : l'Intermittent du spectacle et le Conseiller Pôle Emploi).

2.1.3. La transposition

On prend un conte ou l'extrait d'un roman et on le transpose dans le genre fable. *Les Caractères* de La Bruyère par exemple. Ou tout simplement une histoire écrite en prose par le groupe qui sera transposée en fable.

3. Le spectacle

Chaque fable se présente comme un conte. Le conte a toujours émerveillé petits et grands. Et le théâtre est avant tout un divertissement :

« Le monde est vieux, dit-on. Je le crois. Cependant,
Il le faut encore amuser comme un enfant. »
(*Le Pouvoir des fables*)

Une fable divertissante est plus efficace que mille discours ennuyeux. La représentation permettra une lecture de la fable dans les trois dimensions grâce à la théâtralisation : décor, costumes, masques, lumières, accessoires...

Dans le même lieu et dans le même temps il y aura la possibilité d'opposer deux visions du Lion : l'un tyrannique dans *Les Animaux malades de la peste* ; l'autre, impuissant face à un chétif insecte, dans *Le Lion et le Moucheron*.

Cette richesse des contrastes amènera une réflexion. Ne fut-ce que pour contrer la réserve de J.J.Rousseau qui dit que dans toutes les fables, le Lion est le plus brillant et que par conséquent, *l'enfant ne peut pas se faire Lion*. Pour cette raison, il faut engager en amont un travail car *la morale est tellement mêlée et disproportionnée à leur âge qu'elle les porterait plus au vice qu'à la vertu*¹.

4. Après le spectacle

Un débat sera proposé où toutes les questions pourront être posées. Ceux qui auront écrit une fable pourront la lire ou l'interpréter sur scène. Pour les élèves ayant travaillé à la réécriture : Si la production de fables est florissante, nous vous proposons d'en éditer un recueil !*

*NB : « Les ouvrages les plus courts sont toujours les meilleurs ». Jean de La FONTAINE

¹ *L'Emile ou De l'éducation* de J.J.Rousseau.

QUELQUES REPERES HISTORIQUES

En 1621, Louis XIII était au pouvoir depuis 1610, succédant à Henri IV

1622 : Baptême de Molière .

Richelieu est nommé cardinal

1623 : Naissance de Pascal

1626 : Naissance de Marie de Rabutin Chantal, future marquise de Sévigné.

1635 : Fondation de l'Académie française

1636 : Naissance de Boileau

Le Cid, tragédie de Corneille

1637 : *Le Discours de la Méthode* de Descartes

1642 : Mort de Richelieu (4 décembre)

1643 : Mort de Louis XIII (13 mai)

1643-1661 : Régence d'Anne d'Autriche , la mère de Louis XIV âgé de 5 ans, qui gouverne avec Mazarin jusqu'en 1661.

- **de 1648 à 1652** : La Fronde, période de soulèvement contre Mazarin.

- **en 1648** : La signature du traité de Westphalie, qui met fin à la guerre de 30 ans

- **en 1659** : Louis XIV doit prendre pour femme l'infante Marie-Thérèse qui renonce à sa succession au trône d'Espagne moyennant une dot très importante.

1661-1715 : Règne personnel de Louis XIV

1661 :

- Mort de Mazarin

- Fêtes au château de Vaux-le-Vicomte, en l'honneur du roi.

- Arrestation de Fouquet à Nantes

- Entrée de Colbert au Conseil des finances

- Début de la construction du château de Versailles par Le Vau

1662 :

- Mort de Pascal

- Publication des Mémoires de La Rochefoucauld

1664 :

- Fouquet est condamné à l'emprisonnement perpétuel; il finira sa vie au fort de Pignerol.

- Création de la manufacture royale des Gobelins

1672 :

- Fondation de l'Académie nationale pour la représentation des opéras. Le directeur est Lulli.

- Louis XIV s'installe à Versailles.

1673 : Mort de Molière : La Fontaine compose une épitaphe pour la circonstance

1674 : Première édition de L'art poétique de Boileau qui ne cite pas la fable parmi les genres poétiques passés en revue.

1683 : Mort de Colbert

1684 : Mariage secret du roi avec Mme de Maintenon

1685 : Révocation de l'Edit de Nantes

1687 : Mort de Lulli

1693 : Mort de Mme de La Sablière.

Le 13 avril 1695 : La Fontaine meurt. Il est inhumé au cimetière des Saints-Innocents.

